

Francis Palombi

Candidat libre

Résident Langonais, retraité, carrière de cadre dirigeant dans le secteur du commerce et des coopératives. J'ai découvert avec mes parents (papa cheminot, maman au foyer) la Lozère à l'âge de deux ans et je m'y retirerai. Depuis 8 ans, je suis Président de la Confédération des Commerçants et des Commerçants artisans indépendants de France avec 450 000 entreprises de moins de 11 salariés dont 30% n'ont pas de salariés.

Sandrine Ladevie

Suppléante libre

Barrabande, Lozèrienne je suis diététicienne dans la fonction publique hospitalière, mariée à un kinésithérapeute et maman de 3 enfants. Je suis adjointe dans ma commune en charge de la santé et prévention, des personnes âgées, du bien vieillir et du handicap. De plus, je suis conseillère communautaire à la Communauté de Communes des Terres d'Apcher, Margeride, Aubrac.

Nous avons décidé de nous présenter avec un programme structuré, opérationnel en vu d'agir pour un « mieux vivre » et pour l'évolution du Département.

Nous formons un binôme solide, dynamique et totalement complémentaire, qui de plus allie **l'ancrage territorial et les réseaux parisiens**.



Nos mesures essentielles:

Mobilité

- Le désenclavement du département, l'amélioration de la circulation au sein de certaines de nos villes, comme par exemple la jonction entre la zone industrielle de Mende avec l'A75.
- Le contournement de Pradelles/Langogne afin d'éviter le passage dans ces deux villes de 700 camions quotidien.
- Nous pensons que retrouver le 90 km/h uniformément sur les routes de la Lozère s'avère une bonne solution
- Une mesure indispensable : favoriser le passage aux véhicules électriques en apportant des avantages financiers, fiscaux à l'achat et en prévoyant des bornes de rechargements. Rappelons que 77.80 % de la population active lozérienne se rendent à leur travail en voiture.

Santé

- Poursuivre une politique attractive dans notre département, avec l'objectif de faire disparaitre nos déserts médicaux petit à petit.
- Travailler de concert avec tous les acteurs du soin : les professionnels, les élus, les Centres Hospitaliers, l'ARS et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.
- Soutenir et favoriser l'autonomie des séniors au quotidien en accentuant les aides pour l'adaptation du logement, assurer une aide en soutenant les associations d'aides à domicile et vieller à un accompagnement de tous même des plus isolés.
- Nous porterons une attention toute particulière en vu de faciliter au quotidien des personnes handicapées ou affecter de pathologies singulières

Tourisme

Notre région est belle, variée en ses paysages : la Margeride, les Causses, l'Aubrac, les Cévennes et les gorges du Tarn :

- Penser à nos touristes randonneurs en aménageant nos gares en gîtes d'étapes, en aidant les municipalités concernées.
- Développer les voies vertes en collaboration parfois avec des départements voisins.
- Continuer à travailler sur le maintien du train exemple le Cévenol avec les associations très dynamiques. Des liaisons peuvent être amélioré en favorisant les trains de nuit pour l'accès au département.

Le département devrait être davantage soutenu pour promouvoir notre tourisme et redonner ses lettres de noblesse au Gorges du Tarn principalement sur le territoire Lozérien.

Commerce

- Revitalisation de nos centres bourgs afin de soutenir les commerçants, en profitant encore davantage des plans du ministère de la cohésion des territoires : actions Cœur de ville, petites villes de demain.
- Veiller à un développement harmonieux des zones de périphérie : une nouvelle zone à Mende n'est pas nécessaire.
- Réorganiser le fonctionnement de nos centres villes et des territoires sous une forme nouvelle, rassemblée qui répond au principe de l'économie sociale et solidaire avec la création de coopératives d'intérêts collectifs de centre-ville comme à Langogne.
- Mettre en place une politique fiscale qui favorisera les jeunes chefs d'entreprises qui s'installent.

Agriculture

- Accentuer et favoriser la transmission des entreprises agricoles, la formation des jeunes agriculteurs.
- Veiller à une vraie application de la loi Egalim, notamment en termes de politique commerciale avec les grandes surfaces.
- Aider certaines catégories d'agriculteurs à percevoir des aides spécifiques à leur spécialisation
- L'état doit maîtriser davantage la préservation et l'introduction de certaines espèces sauvages, avec plus de consultation.

Chasse

- Ce ne devrait plus être un affrontement entre les promeneurs et les chasseurs qui réquient la prolifération de certaines espèces comme les sangliers.
- Plus de pédagogie, d'échange entre les parties en intégrant les élus locaux.

Artisanat et Artisanat d'art

- Nous devons favoriser les artisans avec des mesures fiscales
- Nous devons aider les artisans d'art en vue de leur permettre d'accéder à des salons trop chers pour

eux.



Francis Palombi Candidat libre



Sandrine Ladevie Suppléante libre



Mais aussi

zones rurales

nécessité

du travail

poursuivre la revalorisation

renforcer l'apprentissage

dans nos zones rurales

 accompagner la Lozère pour augmenter les aides des

soutenir le pouvoir d'achat :

défiscalisation des heures

rant et produits de première

supplémentaires, allégements sur les taxes carbu-

 soutenir le RSA actif qui intègre le travail